

TAUX DE THC

Par thiburce Postée le 18/04/2020 20:47

Bonjour suite a un retrait de permis j'ai réalisé une analyse de sang pour le thc. Mon taux est de 0,5ng/ml. Ayant arrêté depuis deux mois est-ce normal? Et ce taux est-il bon pour pouvoir récupérer mon permis ou faut-il être à 0?

Mise en ligne le 22/04/2020

Bonjour,

Il semble que, même infime, le résultat de votre analyse de sang indique encore une présence de THC. Cela pourrait en effet théoriquement amener la commission médicale devant émettre un avis quant à la restitution de votre permis de conduire à se montrer défavorable dans la mesure où il n'existe pas de seuil au-dessous duquel la présence de THC soit autorisée dans le sang. En revanche dans la pratique, vous comprendrez que nous ne pourrions vous dire ce que cette commission rendra comme avis.

Par ailleurs et comme vous le questionnez, il peut paraître étrange en effet qu'en ayant cessé de fumer depuis deux mois votre analyse soit encore positive. Les informations dont nous disposons font état de possible positivité dans le sang jusqu'à un mois après l'arrêt des consommations en cas d'usage « intensif et quotidien ».

Sans plus d'éléments, nous ne saurions vous éclairer sur cette présence de THC. Parmi les hypothèses plausibles, peut-être avez-vous été en contact avec des consommateurs et ainsi inhalé passivement de la fumée, peut-être avez-vous utilisé du cannabidiol contenant ne serait-ce qu'un peu de THC pour vous aider à arrêter...

Quoi qu'il en soit, si vous avez besoin de revenir vers nous avec plus de détails n'hésitez pas bien entendu. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.
